



Promotion de l'égalité filles/garçons

publié le 11/03/2022

Sommaire :

- Une mairie engagée :
- Question de Mlle PARIS Sabine EMNB en direction de l'agent technique :
- Intervention de Mlle PICHON Lydie 2nde AMA :



Dans le cadre des actions du CESC et de la promotion de l'égalité filles-garçons, MME EPAUD Josiane, conseillère municipale est intervenue le mercredi 9 mars auprès des élèves de 2nde.

Accompagnée de membres de l'équipe technique de la Mairie, elle a présenté les axes retenus par la politique de la ville en faveur d'une parité dans les recrutements et dans les espaces de vie.

● Une mairie engagée :

○ Axe 1 : L'égalité femmes hommes dans les politiques publiques de la Ville d'Angoulême ; 55 actions pour :

Susciter, ouvrir, permettre le débat les échanges en matière d'Egalité femmes hommes

Aménager les espaces publics dans le sens de la mixité

Favoriser l'implication égalitaire dans l'action citoyenne, publique et politique

Permettre et encourager un équilibre des rôles

Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes

○ Axe 2 : L'égalité femmes hommes dans les ressources humaines de la Ville d'Angoulême ; 15 actions pour :

Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération et de favoriser l'évolution professionnelle

Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique

Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale

Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

MME EPAUD a ainsi rappelé que la ville d'Angoulême compte 43000 habitants. La Mairie emploie 1000 agents et que le constat est qu'encore 65% de l'occupation des postes est encore genré. La ville s'emploie à mettre en valeur la légitimité des femmes dans le métier choisi. L'exemple du recrutement d'une jeune femme dans le service peinture n'a posé aucun questionnement car son profil était intéressant et les missions qu'elle réalisait parfaitement accomplies. Cette personne a expliqué aux élèves son parcours, une intégration réussie et pleinement acceptée. MME EPAUD que sur 40 personnes en régie il n'y a qu'une seule femme. Elle a ainsi encouragé nos élèves à se diriger vers une orientation choisie.

● Question de Mlle PARIS Sabine EMNB en direction de l'agent technique :

"avez-vous déjà été refusée à un poste parce que vous étiez une femme ?"

réponse de l'agent : " cela m'est arrivé une fois, je suis arrivée sur un chantier et on m'a dit de retourner dans ma cuisine"



● Intervention de Mlle PICHON Lydie 2nde AMA :

"parfois lorsque nous nous présentons physiquement auprès d'une entreprise, nous pouvons ressentir des interrogations par rapport à notre morphologie sur un métier dit de garçon"

réponse de MME EPAUD : "il faut savoir expliquer son engagement dans la filière et le domaine d'orientation, montrer sa motivation et persévérer"

Les échanges ont révélé que nos filles ont un sentiment de légitimité dans leurs classes. Elles ne perçoivent pas de discrimination et au contraire se sentent dans un véritable partage dans les apprentissages.



Nous remercions encore la Ville d'Angoulême pour la qualité, la richesse des échanges.